

Extrait du Registre des délibérations du 24 mars 2017

Date de publication : 27 mars 2017	Nombre de délégués en exercice : 124
Date de convocation : 17 mars 2017	Nombre de délégués présents ou représentés : 72
	Votes : Pour : 72 Contre : 0 Abstentions : 0

Le 24 mars 2017, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Coulon (79) sous la présidence de M. Jean-Claude RICHARD.

Etaients présents ou représentés :

Au titre des communes de Charente-Maritime : Andilly : Karine DUPRAZ ; Angliers : Didier TAUPIN ; Benon : Sylvie ROCHETEAU ; Courçon : Anne DONZEL-FONTAINE ; Cram-Chaban : Serge CHIQUET ; Esnandes : Francine BEAUMELLE ; Ferrières : Sandrine BARD ; La Grève sur Mignon : Marie JASMIN ; La Laigne : Thierry BOUCARD ; Marans : Robert ARCOUET ; Nuaille d'Aunis : Philippe NEAU ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; St Jean de Liversay : Denis PETIT ; St Sauveur d'Aunis : Jean LUC

Au titre des communes des Deux-Sèvres : Arçais : Jules GRANDIN ; Le Bourdet : Jean-Luc CLISSON ; Coulon : Michel SIMON ; Frontenay Rohan Rohan : Bernard BARAUD ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Marc THEBAULT ; Prin Deyrançon : Jacques MORISSET ; St Hilaire la Palud : Dany BREMAUD ; Saint Symphorien : René PACAULT ; Sansais : Viviane MADY ; Vallans : Michel HALGAN ; Le Vanneau-Irleau : Jean-Dominique ROUX et Jean-Claude BOURDEAU

Au titre des communes de Vendée : Angles : Michel CAILLIEZ ; Benet : Daniel DAVID et Georges MERCIER ; Bouillé-Courdault : Gérard BOISGARD ; Doix-lès-Fontaines : François BRUNET ; Fontenay le Comte : Jean-Michel LALERE et Jean-Pierre PETORIN ; Le Gué de Velluire : Denis BASSAND ; L'Île d'Elle : Guy SOULAINE ; Liez : Robert ROBIN ; Les Magnils Reigniers : Nicolas VANNIER ; Maillé : Pierre BERTRAND ; Maillezais : Jean-Luc CAILLAUD ; Montreuil : Daniel RIDEAUD ; Nieul sur l'Autise : Laurent MOINARD ; Péault : Gérard COMMARIEU ; Le Poiré sur Velluire : Philippe LECOINTE ; Puyravault : Robert VINDRINET ; Rosnay : Jean-Yves CLAUTOUR ; St Benoist sur Mer : Daniel NEAU ; St Denis du Payré : Michel DENIS ; Saint Michel en l'Herm : Michel SAGOT ; St Pierre le Vieux : Alain MESSE ; Saint Sigismond : Denis LA MACHE ; Triaize : Flavien VEXIAU ; Velluire : Sandrine JACQUAT ; Vouillé les Marais : Yveline PHELIPEAU

Au titre du Conseil régional Nouvelle Aquitaine : Benoit BITEAU, Pascal DUFORSTEL, Nicolas GAMACHE

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Lydie BERNARD, Myriam GARREAU

Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime : Karine DUPRAZ, Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil Général des Deux-Sèvres : Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : François BON, Arnaud CHARPENTIER, Marie-Josèphe CHATEVAIRE, Anne-Marie COULON

Au titre des EPCI : Communauté d'Agglomération du Niortais : Michel SIMON ; Communauté d'Agglomération de La Rochelle : Yann HELARY ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Marie BODIN ; Communauté de Communes Moutierrois Talmondais : Daniel NEAU ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : Guy BARBOT ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Jean-Claude RICHARD

Au titre des Chambres d'agriculture : Charente-Maritime : François AVRARD et Pascal CHIASSON ; Deux-Sèvres : Claude TARDY, Vendée : Christian AIME



Compte administratif 2016 : Budget annexe Editions documentaires

Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 • Fax. 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Avesnes, Ardennes, Ariège, Avesnes, Bains des Voies, Baronnies-Provençales, Breuges de la Sologne, Brionnais, Broc, Bugey, Camargue, Capser, Marais de la Gironde, Causses du Quercy, Charente, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Gâtinais du Morvan, Grand Caillou, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Lubéron, Massif de Cotentin et du Bessin, Massif du Plateau de Melun, Massif des Sauges, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Nantais, Normandie, Médoc, Normandie, Massif de la Sèvre, Pays de Lure, Picardie, Périgord-Limousin, Plateau de Lorraine, Pyrénées-Aquitaines, Pyrénées-Catalanes, Quercy, Saône-Eaux, Vosges, Vendée, Vercors, Vosges, Vosges de l'Auvergne, Vosges du Nord

Compte administratif 2016 : Budget annexe Editions documentaires

Contexte

Ce document retrace les dépenses et les recettes relatives à la diffusion des sets de tables, cartes vélos et posters. Compte tenu de son caractère commercial, il est assujéti à la TVA.

Le budget voté en 2016 s'établissait à **32 342,00€**.

Compte tenu des dépenses réalisées (13 728,00€), des recettes émises (11 488,06€), ce budget enregistre **un déficit de l'exercice de 2 239,94€**

Compte tenu de l'excédent reporté de 2015 (24 341,57€), **l'excédent de clôture 2016** est de **22 101,63€**.

Décision

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte le compte administratif.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président



Pierre-Guy PERRIER